Notice d'information pour le donneur d'ordre Utilisation de camions-grue

Crane logistics by camiontransport.ch

Aller-retour au lieu de chargement et de déchargement		Véhicule motorisé	Train routier
Poids du véhicule	Poids total	26,0 t	40,0 t
	Charge sur l'essieu avant	8,0 t	8,0 t
	Charge sur l'essieu arrière	11,5 t	11,5 t
Dimensions du véhicule	Longueur	10,00 m	18,75 m
	Largeur	2,55 m	2,55 m
	Largeur de passage min.	3,00 m	3,00 m
	Hauteur	4,00 m	4,00 m
	Diamètre du cercle de braquage max.	25,00 m	25,00 m

Exigences posées au site/lieu du travail		Véhicule motorisé	Train routier
Conditions du terrain	Pression sur les béquilles/béquille	15,0 t	15,0 t
	Inclinaison max.	11 %	11 %
	Nombre de béquilles	2	2
Espace requis (ac. béquilles déployées)	Longueur	15,00 m	25,00 m
	Largeur	8,00 m	8,00 m

Distance de sécurité minimum pendant le grutage		Véhicule motorisé	Train routier
Par rapport à l'objet à décharger	À partir de la cabine du conducteur	4,00 m	4,00 m
Par rapport aux objets environnants	Rayon d'action de la grue	5,00 m	5,00 m
Par rapport aux lignes électriques/ lignes de chemin de fer	Rayon d'action de la grue	15,00 m	15,00 m

Préparation du lieu d'intervention par le donneur d'ordre

Le donneur d'ordre est responsable que les allers-retours et l'emplacement puissent être desservis ou utilisés par le camion-grue ou tout autre moyen de manipulation sans le moindre danger. Les grues sont des dispositifs de travail lourds, il est donc indispensable de veiller à la capacité de charge de la route ou du sol (par ex. sous-sol, garage souterrain, puits ou ponts).

D'éventuelles restrictions imposées par les autorités portant sur l'utilisation de routes et de terrains doivent être communiquées au fournisseur avant l'exécution de la prestation. Dans la mesure où des prestations grue doivent être exécutées à proximité de lignes à haute tension, de lignes de chemin de fer, etc., il faut en avertir le prestataire dans les meilleurs délais. Le donneur d'ordre prend les mesures et précautions de sécurité adaptées en temps utile (couper le courant, prise de contact avec l'exploitant, etc.)

Les conditions générales de vente – Logistique camions-grue s'appliquent (CGV Grue).

CAMION TRANSPORT